



le trait d'union



n°2 août 2008

Sommaire



Informations pratiques 2

Editorial 3

Projets et réalisations 4

La vie sociale 5

Etat Civil 8

Les activités du CCAS 9

La vie à Soisy sur Ecole 11

Environnement 15

Une page d'Histoire 18

La vie associative 19

*Extrait de comptes-rendus
de séances
du Conseil Municipal* 23



Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Matin

du Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00

Après-midi

Lundi	13h30 - 17h30
Mardi	13h30 - 18h00
Mercredi	13h30 - 17h30
Jeudi	13h30 - 18h00
Vendredi	13h30 - 18h00

Coordonnées

Tel : 01 64 98 00 01
Fax : 01 64 98 48 91
e-mail : mairie@soisysurecole.fr

Horaires des permanences municipales

Permanences des adjoints

Les mardis de 18 à 20 h, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de Mairie et en précisant le sujet.

M. le Maire reçoit sur rendez-vous

NB : Les questions d'intérêt général déposées en Mairie feront l'objet d'une réponse dans un prochain bulletin

Bibliothèque municipale

horaires d'ouverture de 9 h à 12 h
tous les mercredis à partir
du 3 septembre
un samedi sur deux à partir
du 6 septembre

Club de l'Amitié

Reprise le jeudi 4 septembre
Au foyer communal
3 rue de Bois-Net

Extrait de l'arrêté préfectoral concernant les feux d'artifice de particuliers

Article 1^{er} : L'utilisation des artifices de divertissement est interdite la nuit, dans les zones urbanisées, à partir de 23h00 jusqu'au lever du jour.

Article 2 : L'utilisation des artifices de divertissement est interdite sur la voie publique ou en direction de la voie publique, dans tous les lieux où se fait un rassemblement de personnes et dans les immeubles d'habitation ou en direction de ces derniers.

Article 3 : La cession, à titre onéreux ou non, des artifices de divertissement est interdite.

- Du 1^{er} au 15 juillet 2008
- Du 15 décembre 2008 au 4 janvier 2009

Durant ces périodes, le transport par des particuliers des artifices de divertissement est interdit...

Numéros d'urgence Utiles

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie de Milly la Forêt :

17 ou 01 64 98 80 27

SOS médecins : 08 26 88 91 91

Centre Hospitalier Sud Francilien de Corbeil :

01 69 13 60 00

Médecin : 01 64 98 04 04

Pharmacie : 01 64 98 07 34

Enfance maltraitée : 119

Accueil des sans abris : 115

Gaz : GDF (sécurité dépannage)

0810 433 091

Électricité : SICAE (sécurité)

01 69 90 65 43

Taxi de Soisy : 06 81 26 60 26

01 69 90 65 43

En cas de vol ou perte :

Cartes bancaires :

0892 699 292

Chéquiers 0892 683 208

Sécurité : gilet et triangle pour tous

Gilet retro-réfléchissant et triangle de pré-signalisation obligatoires dans chaque véhicule :

La pénurie de l'équipement réglementaire étant telle, le gouvernement a décidé, qu'une tolérance serait accordée jusqu'au 1 octobre 2008, aux automobilistes qui n'auraient pu se le procurer. Au-delà de cette date, ils s'exposent à une amende de 135€, s'ils ne peuvent présenter ce matériel lors d'un contrôle de police.



Les services sociaux- adresse et numéros utiles

CAF (Caisse d'Allocations

Familiales) de l'Essonne :

2, Imp. du Télégraphe 91013 Evry
0 820 25 91 20 - www.caf.fr
www.caf-cplussimple.fr.

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance

Maladie) de l'Essonne : une seule adresse maintenant pour les envois, les renseignements, les formulaires : CPAM 91040 Evry Cedex - 3646 - www.ameli.fr

CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) :

Information sur plate-forme de 8h à 17h du lundi au vendredi, sauf le 1^{er} jeudi de chaque mois
0 821 10 12 14 (0,12 €/mn)
www.retraite.cnav.fr

ASSEDIC DU SUD-EST FRANCILIEN

15 rue de Saclas 91150 Etampes
Antenne d'Etampes - 39 49
www.assedic.fr

ANPE La Ferté-Alais

4 rue du Général Leclerc
91590 La Ferté Alais - 01 64 57 71 10

Association des Amis de Soisy sur École En septembre reprise des activités

Pour les dames, les cours de gymnastique

Le vendredi 19 septembre

cours de 17 h30 à 18 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 30
renseignements : 06 09 74 42 60 - 06 60 77 08 67

Ouverture d'un cours de Yoga

le mercredi à partir de 19 heures

renseignements auprès de Murielle Vincent 01 64 96 74 59

Pour les enfants et adolescents

Cours de danse le vendredi à partir de 17 h

et de théâtre le mercredi à partir de 17 h

renseignements : 06 09 74 42 60

VIDE GRENIER

Dimanche 22 septembre - Place de l'Ancienne Gare de 9 h à 18 h

Renseignements auprès de
Christian Cartier 01 64 98 52 15 – 06 70 34 02 35

Concilier dynamisme et qualité de vie ...



La fin de l'année scolaire s'ouvre sur l'été, les vacances et coïncide avec une période de fêtes : football, tennis, fête des Écoles, fête de la musique, concerts classiques, chant choral et cette année spectacle pyrotechnique et laser sur le thème des Jeux Olympiques.

C'est l'occasion de remercier tous les bénévoles qui donnent leur temps pour enrichir la vie associative, culturelle et sportive de notre village.

Cette période donne aussi un éclat particulier au fleurissement de Soisy sur École. Nous poursuivons nos efforts pour l'embellissement du village et améliorons la présentation sur les différents espaces.

L'action de l'équipe municipale, des employés municipaux et des bénévoles des Associations concourt à promouvoir l'image de notre beau village de la Vallée de l'École où il fait bon vivre.

Néanmoins, il nous faut préparer la prochaine rentrée scolaire, avec la mise en place d'une classe supplémentaire en élémentaire, l'adaptation des services périscolaires aux nouvelles contraintes d'organisation et d'horaires des deux écoles.

Prévenir pour mieux agir dans le cadre de la mise en place et de la gestion du plan canicule ; ce dispositif permet de recenser les personnes les plus fragiles, vulnérables et isolées afin de leur apporter les conseils appropriés en cas de fortes chaleurs.

Les travaux de mise en conformité des raccordements en eau potable dans la Grande Rue seront bientôt terminés. Une simulation d'aménagement de sécurité sera réalisée rue de Corbeil en septembre. La sécurisation des piétons et le ralentissement des véhicules est à l'étude, notamment, rue de la Croix Bussière et rue de Melun.

Durant cette période estivale les commissions du Conseil Municipal continueront à travailler, entre autres sur ces dossiers. Je vous souhaite une très bonne lecture de ce second numéro du trait d'union, d'agréables vacances à tous, et reste à votre disposition.

*Le Maire
Henri Boulat*



Projets & réalisations

NOTRE ENVIRONNEMENT

Signalisation routière dans le village

4

La signalisation verticale et horizontale de la Commune a été réhabilitée fin juin (marquages au sol, panneaux 30 km/h et remplacement des panneaux dégradés).

Aménagement de la Route de Corbeil

Le projet de modification de la circulation route de Corbeil va être mis en œuvre. Des dispositifs de sécurité à l'entrée du village seront installés.

Pour tester les emplacements de ces aménagements, une simulation par marquage temporaire au sol sera effectuée d'ici la rentrée de septembre, pour une durée d'un an. Elle sera financée par le Département. La réalisation des travaux, prise en charge conjointement par le Département et la Commune, sera engagée à l'issue de la phase de simulation : des îlots avec système de passage alterné et plateau surélevé seront mis en place.

(Voir plan ci-dessous)

La Grande Rue

Les travaux ont débuté comme prévu le 20 juin 2008. Tous les acteurs du chantier essaient dans la mesure du possible de faciliter la vie des riverains et des commerçants. Le chantier est libéré à 17h tous les soirs.

Patience, patience, c'est pour la bonne cause !

Projet d'aménagement rue de la Croix Bussière et rue de Melun

Cette zone est particulièrement dangereuse pour la circulation des piétons (personnes âgées, poussettes bébés, enfants et accompagnateurs scolaires), à cause de la vitesse excessive de certains véhicules et d'automobilistes parfois mal garés. Un projet de sécurisation de la zone est à l'étude.

CRÉATION D'UNE MAISON DES ASSOCIATIONS POUR LE MAINTIEN DE LA PERSONNE AGÉE A DOMICILE

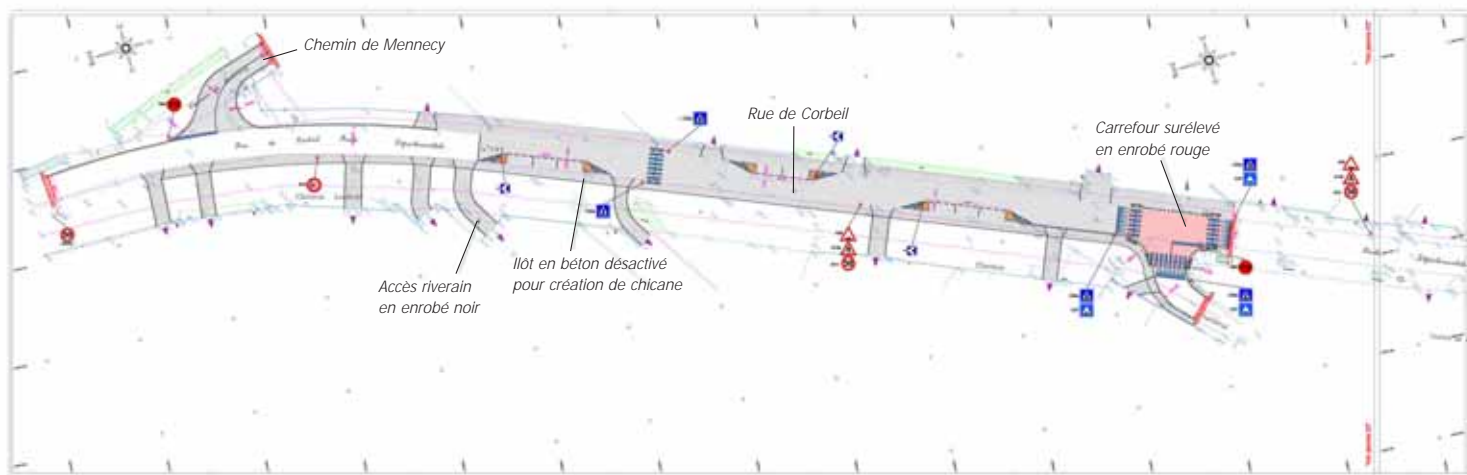
Nous sommes heureux de vous annoncer la création de cette maison sur la Commune de Soisy sur Ecole.

Elle sera implantée sur un terrain vendu par le Domaine des Réaux, permettant d'abriter entre autres le personnel du Service de Soins infirmiers à domicile du Canton de Milly la Forêt. Cette maison, au service des personnes âgées des 13 communes adhérentes, verra le jour prochainement.

Les études architecturales ont démarré, préservant la qualité de l'environnement, dans un souci de confort d'accessibilité et de développement durable.

CRÉATION D'UNE CLASSE SUPPLEMENTAIRE POUR LA RENTRÉE 2008-2009

Le Domaine des Réaux, désireux de participer à la vie de la Commune, nous a cédé un terrain pour la construction d'un bâtiment provisoire pour la rentrée 2008-2009. Nous sommes en limite d'ouverture de classe et l'Académie ayant ouvert un poste supplémentaire, nous faisons face de manière provisoire en attendant un projet définitif et plus global.



QUESTIONNAIRE PLAN CANICULE 2008

Dans le but de prévenir les effets d'une éventuelle canicule, le plan de Soisy sur École a été réactivé pour cet été. Ce dispositif permet d'identifier les personnes les plus vulnérables, isolées et de les joindre en cas de fortes chaleurs.

Afin de compléter ou mettre à jour le registre du plan canicule de Soisy sur École, nous invitons vivement les personnes âgées vivant seules, ou les personnes seules ayant des problèmes de santé, à se faire connaître, en retournant le questionnaire ci-joint.

N'hésitez pas à prendre quelques minutes de votre temps pour le remplir, ou à demander à un membre de votre entourage de le faire.

Prévenir avec la commune de Soisy sur École, les effets d'une éventuelle canicule, c'est se donner les moyens de mieux y faire face.

Emploi des jeunes

Vos avez entre 19 et 29 ans ? Avec ou sans diplôme ?

Chaque année, la Marine Nationale propose 4000 postes à des jeunes de 17 à 29 ans de niveau 3ème à AC+5. Incorporer ce corps d'armée, c'est bien être à la fois marin, spécialiste de son métier et chef d'équipe pour les jeunes diplômés titulaires du BAC.

Choisir de devenir marin, c'est faire le choix d'évoluer dans une entreprise où les valeurs de solidarité et d'autonomie se vivent au quotidien, c'est faire le choix de se lancer dans une aventure professionnelle dans un univers hors du commun.

Pour en savoir plus, l'idéal est d'échanger avec un marin au bureau de recrutement de Massy, 28 avenue Carnot (près de la gare TGV) et consulter le site :

www.marinerecrute.gouv.fr

Questionnaire à retourner au secrétariat de la Mairie

Ce questionnaire ne concerne que les personnes âgées ou handicapées isolées et les seniors vivant en couple mais ne bénéficiant d'aucun soutien extérieur

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Vivez-vous : Seul (e) En couple

Nom et prénom du conjoint _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone fixe : _____

Téléphone portable : _____

Nom d'une personne à joindre en cas d'urgence :

Téléphone fixe : _____

Téléphone portable : _____

Qualité au titre de laquelle vous vous inscrivez sur le registre :

- Personne de plus de 65 ans
- Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- Personne adulte handicapée

Préciser éventuellement l'état de santé de votre conjoint

INFORMATIONS UTILES (non obligatoires)

Serez-vous absent(e) de SOISY-SUR-ÉCOLE pendant les mois de juillet et d'août 2008 ? _____

Si oui, à quelle période

Cette inscription est bien entendu facultative et vous avez la possibilité de modifier à tout moment les informations fournies en contactant le secrétariat de la Mairie.

En étant recensé, vous serez, dès que le plan canicule sera déclenché, appelé tous les jours.



LES CONSEILS PRÉVENTIFS

6

Recommandations en cas de fortes chaleurs

Certaines catégories de personnes sont plus sensibles aux fortes températures, en particulier, les personnes âgées, les personnes handicapées ou atteintes d'une maladie chronique, les nourrissons, les travailleurs manuels exposés à la chaleur, les sportifs. La prudence s'impose, le danger est réel.

Pensez à vous rafraîchir

◆ Buvez très fréquemment, même si vous n'avez pas soif. Continuez à vous alimenter comme d'habitude. Privilégiez cependant les fruits et les légumes.

◆ Restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les plus fraîches.

Attention ! L'alcool aggrave la déshydratation

◆ Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains et/ou humidifiez-vous

le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette. Humidifiez vos vêtements

◆ Portez des vêtements légers, amples de couleurs claires

◆ Manger froid, éviter les repas riches en graisse

◆ Evitez de sortir aux heures les plus chaudes

◆ Passez si possible plusieurs heures par jour dans un endroit frais

◆ Limitez les efforts physiques

◆ Fermez les volets et rideaux de votre habitation. Ouvrez-les la nuit.

Médicaments : prenez vos précautions

◆ Attention certains médicaments peuvent avoir un effet toxique par temps chaud. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre médecin traitant.

Microbes : faites attention

◆ La chaleur augmente les risques d'infections alimentaires

◆ Ne pas laisser les aliments à température ambiante.

◆ Ouvrir le réfrigérateur le moins souvent possible, bien respecter la chaîne du froid.

état civil

Naissances

Mathieu JAMET, né à EVRY, le 20 mars 2008

Gabriel THOMAS, né à FONTAINEBLEAU, le 21 avril 2008

Karl LEMAHIEU, né à FONTAINEBLEAU, le 9 mai 2008

Hugo LELARGE, né à COURCOURONNES, le 21 mai 2008

Lubin SACQUET, né à COURCOURONNES, le 24 juin 2008

Malo DIARD, né à EVRY, le 30 juin 2008

Flavie GANANÇA, née à FONTAINEBLEAU, le 10 juillet 2008



Mariages

Mademoiselle Céline CRAMOISY et Monsieur Christophe PEDUZZI, le 10 mai 2008

Mademoiselle Carole VAUTRIN et Monsieur Jacques HÉRY, le 15 mai 2008

Mademoiselle Sandra DEIRMENDJIAN et Monsieur Antoine DE FRESNOYE, le 13 juin 2008

Mademoiselle Marie Noëlle DUFRENNE et Monsieur Philippe GAUDRON, le 14 juin 2008

Mademoiselle Nathalie LARGEAU et Monsieur Patrice DAL SANTO, le 21 juin 2008

Mademoiselle Claire THIEBAULT et Monsieur Patrice BESOMBES, le 21 juin 2008



Décès

Monsieur Gérard SATURNIN, le 21 avril 2008

Monsieur Paul DELEBARRE, le 23 avril 2008

Monsieur Robert JOUY, le 19 mai 2008

Madame Suzanne SIMON (née DULONGCHAMP), le 21 mai 2008

JOURNÉES NATIONALES DES ASSOCIATIONS D'AVEUGLES ET DE MALVOYANTS

Les journées nationales des associations d'aveugles et de malvoyants auront lieu dans toute la France le samedi 4 et le dimanche 5 octobre 2008.

Les 10 associations nationales qui organisent et animent ces journées, favorisent la communication et l'autonomie de ces personnes, dès le plus jeune âge. Elles financent les programmes de recherche médicale, proposent des formations professionnelles, accompagnent les familles...etc. Tout le week-end, elles se mobiliseront pour informer, sensibiliser l'opinion, et solliciter la générosité du public.

La Municipalité soutient ces journées et communique la liste des associations qui seront autorisées à quêter dans l'Essonne, suite à une information du Préfet.

Les quêteurs, choisis par les associations, devront être munis d'une autorisation.

A Soisy sur Ecole, ville de moins de 2000 habitants, l'autorisation de quêter sera délivrée par le Maire. Les troncs devront porter l'inscription « Journées Nationales des Associations d'Aveugles et de Malvoyants » et les quêteurs devront dire en tendant leur tronc : « **pour les Associations d'Aveugles et de Malvoyants** », comme cela est indiqué sur leur carte officielle.

Liste des organismes autorisés à quêter dans le département de l'Essonne :
Association nationale des parents d'enfants aveugles, (ANPEA)
Association Nationale pour les Sourds Aveugles (ANPSA)
Association pour les Personnes Aveugles ou Malvoyantes (APAM)
Association Valentin Haüy
Groupement des intellectuels Aveugles ou Amblyopes
Les auxiliaires des Aveugles
Organisation pour la prévention de la Cécité
Retina France
Union Nationale des Masseurs
Kinésithérapeutes Aveugles et Malvoyants (UNAKAM)
Voir Ensemble

7

Une page d'histoire

Connaissez-vous la cloche du village ?



*Je loge tout en haut de notre fier clocher,
Et de là, je surveille notre beau village,
Ses champs, ses bois que je domine.*

*J'égrène chaque heure de votre vie sur cette terre ;
Je sonne l'Angélus, les messes, les joies ;
Baptêmes, communions, mariages ;
Les peines hélas ! le glas du grand voyage
Quand vous partez retrouver vos ancêtres.*

JE ME PRESENTE

L'an 1818 j'ai été bénie par Monseigneur JEAN-PITET DES VANT, et nommée SYLVIE LOUISE par Monsieur MIGNON, entrepreneur des Bâtiment du Roi et propriétaire de la terre des Réaux et par Dame Catherine-Aimable-Louise MIGNON sa fille, épouse de Monsieur Didier-Nicolas Riant, notaire Royal à Paris, Messieurs Louis BOULRAY Maire, Mathurin LEGENDRE Adjoint, Antoine MOLLARD Chevalier, et Antoine SACHOT étant présents.

Les activités

du Centre Communal d'Action Sociale

8

Théâtre

aux Réaux



Le Théâtre du Relais a présenté, au domaine des Réaux, le Dimanche 8 juin, " La Soupière ", une pièce de Robert Lamoureux, mise en scène par Jacques Paillard.

Ce projet fut monté en commun par des soi-séens, Messieurs Guy Peduzzi et Maurice Lubczanski, pour le compte de l'association des locataires résidants aux Réaux (ALO2R), avec le concours de la municipalité de Soisy et de l'administration des Réaux, dans le cadre des activités du Centre Communal d'Action Social.

Il s'agissait d'un événement pour les Réaux et pour Soisy.

Quel Spectacle !!

Dès le vendredi 6 Juin, le salon de la résidence Rousseau a été investi par la troupe du Relais, dirigée par Antonin Bouillot, et une atmosphère inhabituelle régnait aux Réaux. Le montage des décors, la mise en place technique, les répétitions, ont suscité bien des curiosités. La troupe du Relais a transformé le salon en théâtre, lequel n'avait rien à envier à certaines salles parisiennes.

Bravo !!

Près de 150 spectateurs comblés, composés de résidants des Réaux, de Soisy, et d'invités, ont acclamé, avec rappels, cette comédie vaudevillesque et drôle servie par neuf comédiens formidables.

Cet après-midi a renforcé la convivialité entre le village et les Réaux.

Merci et encore Bravo à tous ceux qui, Comédiens et organisateurs, ont contribué au succès de cet événement : à renouveler !

Le Théâtre du relais est une association de Paray-Vielle-Poste composée de 50 personnes, techniciens et comédiens. Elle évolue dans un milieu éclectique mêlant le théâtre de boulevard ou classique ainsi que le café théâtre, avec le concours de professionnels tel que l'auteur Jacques Rampal.

Sortie à Giverny 19 juin 2008

Avec nos anciens, encore une sortie de Printemps fort réussie le jeudi 19 juin 2008, organisée pour le compte de la Municipalité par le C.C.A.S.

Départ prévu à 8h00 place de la Mairie, et à 8h00, tout le monde est déjà assis dans le car.

L'ambiance est bonne pour la visite de Giverny. Nous sommes 50 personnes.



Dans le fond du car, une équipe un peu turbulente chante.

A 10h00, déjà une question « Où va-t-on déjeuner ? » Mais avant de nous restaurer à l'Auberge du Roy à Saint Acquin de Pacy, une petite ballade en chemin de fer en vallée d'Eure pour nous ouvrir l'appétit.

Ballade fort réussie :

Embarquement en gare de Pacy sur Eure, pour une escapade commentée par un personnel bénévole pour découvrir la vallée de l'Eure dans un train d'époque restauré et entretenu par des amoureux de ce matériel ferroviaire historique.

Retour dans le car et prêts pour le déjeuner : Kir royal à la pomme et ses allumettes au fromage, mille-feuilles d'andouille aux pommes !!!

A 15h00, visite des jardins de Monet à Giverny. Très heureux dans ces magnifiques jardins, le temps est de la partie, soleil et chaleur. Tout va très bien dans cet enchantement fleuri. Dans la demeure de Monet, nous sommes admiratifs devant les inoubliables tableaux connus pour beaucoup et inconnus pour d'autres.

A 17h00, départ pour la visite commentée de la cidrerie à Bois Jérôme où nous attend un grand goûter normand, tarte aux pommes, dégustation de cidre et de calva, ambiance assurée.

Retour dans le car qui nous ramène à Soisy, cette belle journée aura été trop vite passée.

Merci à nos organisateurs et à la prochaine !!!



La Verrerie d'Art à Soisy sur Ecole

10 La Verrerie d'Art de Soisy sur Ecole, haut lieu du tourisme en Essonne, fête ses 30 ans au travers d'une remarquable rétrospective.

Une succession d'affiches, toutes plus belles les unes que les autres, riches d'explications et de photographies, retrace ces années de création. Les oeuvres primées tout au long de ce parcours illustrent cette exposition.

A cette occasion, un concours a été organisé entre 25 jeunes étudiants d'écoles de design. Le 17 mai 2008 à 11 h, l'Equipe Municipale a été très honorée d'assister à la récompense des trois lauréats retenus.



De gauche à droite :
Alexandre Duhail
(2^{ème} prix)
Stéfania Dalla Ragione
(1^{er} prix)
Baptiste Drausin (3^{ème} prix)

1^{er} prix réalisé par la
Verrerie d'Art

Régional de Tourisme, à celui de Monsieur Mouclier, Président de la fédération des Cristalleries et Verreries de France et à celui de Monsieur Noël Tourneau, Président de la Chambre des Métiers.

La Verrerie d'Art, c'est à la fois, la tradition verrière issue de l'Est de la France, des collections inédites, une création permanente de techniques, de couleurs et de formes. Depuis 30 ans, 1000 créations et 70 nouvelles teintes ont vu le jour !

La Verrerie d'Art, c'est aussi un cadre. Construite sur la propriété du Moulin des Noues, la bâtisse est inspirée de l'église de Ronchamp en Haute-Saône, oeuvre de l'architecte Le Corbusier.

11 Propice à la culture et la création, cet endroit représente le fleuron de l'artisanat français. Nous sommes tous très conscients de la nécessité que de telles entreprises soient soutenues. Elles représentent un atout culturel et économique pour la Commune et la Région dont nous sommes très fiers. Elles symbolisent enfin le savoir-faire français et un gage de qualité fortement apprécié à l'étranger.

Soyez nombreux à visiter cette magnifique exposition qui a ouvert ses portes le 20 mai 2008 !



Madame Marie-Alice Alary, Directrice de l'établissement et fille de la fondatrice Madame Elisabeth Giraud, ex-PDG elle-même de la Cristallerie de La Rochère en Haute-Saône, a été chaudement félicitée par la Profession et par tous les acteurs de la Commune, du Département et de la Région, pour son travail acharné depuis trente ans, ses initiatives et son esprit novateur. Le discours chaleureux de Monsieur Henri Boulat a succédé à celui de Monsieur Jean-Pierre Blat, Président du Comité



La journée du 5 juillet 2008

Une belle réussite !

Ce 5 juillet n'avait pas commencé sous les meilleurs auspices (pluie et vent toute la matinée) ... et pourtant, quelle journée !

Le matin, préparatifs pour le feu d'artifice organisé par la Commune, sécurisation des zones pour le public, installation du matériel par les artificiers, le personnel de la Commune ... et tous les bras disponibles.

Concert à 18h Eglise St Aignan

L'après-midi, concert à 18h dans notre magnifique petite Eglise St Aignan, dont l'acoustique est inégalable. Concert de violoncelle, flûte à bec et voix de soprano, au profit de l'Association « Soisy pour Kekhassar en Arménie », parrainée par la Municipalité. Madame Guillemette de Williencourt, présidente de l'association, nous présenta les actions déjà menées pour sout-

nir le village suite au terrible tremblement de terre de décembre 1988.

De nombreuses personnes étaient venues à Soisy sur Ecole, partager ce moment privilégié de grand talent. Des interprétations de Bach, Schubert, Massenet, Chostakovitch, Williencourt..., en solo, duo ou trio, provoquèrent dans l'assistance une grande communion.



Les interprètes :

- Chloé Waysfeld Soprano
- Dominique de Williencourt au violoncelle
- Jean-Christophe Hurtaud à la flûte

Remerciements aux interprètes et à l'Association pour l'exemple qu'elle représente.

Animation, feu d'artifice... Une belle réalisation pour la Municipalité !



L'après-midi, concert à 18h dans notre magnifique petite Eglise St Aignan, dont l'acoustique est inégalable. Concert de violoncelle, flûte à bec et voix de soprano, au profit de l'Association « Soisy pour Kekhassar en Arménie », parrainée par la Municipalité. Madame Guillemette de Williencourt, présidente de l'association, nous présenta les actions déjà menées pour soutenir le village suite au terrible tremblement de terre de décembre 1988.

De nombreuses personnes étaient venues à Soisy sur Ecole, partager ce moment privilégié de grand talent. Des interprétations de Bach, Schubert, Massenet, Chostakovitch, Williencourt..., en solo, duo ou trio, provoquèrent dans l'assistance une grande communion.

Les interprètes :

- Chloé Waysfeld Soprano
- Dominique de Williencourt au violoncelle
- Jean-Christophe Hurtaud à la flûte

Remerciements aux interprètes et à l'Association pour l'exemple qu'elle représente.



La Fête des Ecoles 28 juin 2008

12

Ce 28 juin dernier, la Fête des Ecoles a clôturé l'année scolaire 2007-2008 dans la bonne humeur, la convivialité, renforçant cette union des générations qui nous tient tous à cœur. Cette journée, a été organisée par les enseignants et les parents d'élèves. Monsieur le Maire et son Conseil se sont mobilisés pour l'occasion.

La matinée dévoila le travail soutenu des enfants et de leurs institutrices, à travers un spectacle musical très varié avec chants, danses et costumes, percussions... Originalité et talent furent les impressions ressenties par les nombreux spectateurs.

Une remise de prix (dictionnaire d'anglais, offert par la Municipalité) a récompensé les plus grands qui vont nous quitter

pour le collège de Champcueil, non sans émotion.

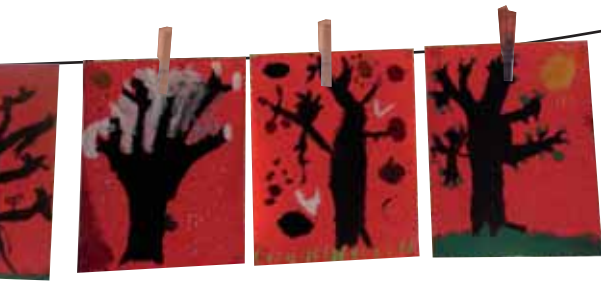
Parents et visiteurs ont pu admirer dans les classes tout le travail de l'année.

L'Association des Amis de Soisy, fidèle au poste pour le repas de midi, avec les traditionnelles saucisses-frites, nous a approvisionnés gratuitement.

Elle est heureuse d'offrir l'intégralité de la vente de cette journée à la caisse des Ecoles.

Puis vint le temps de la Kermesse avec chamboule-tout, parcours en VTT, château gonflable, poney etc... Un après-midi très animé, ponctué d'une super tombola, où petits et grands ont taquiné la chance. Le soleil, avec nous toute la journée, fut témoin de cette sympathique journée.





Remerciements à tous, organisateurs, enseignants et intervenants, parents d'élèves, personnel communal, associations et nombreux sponsors*, qui participèrent largement au succès de cette manifestation.

*Sponsors : artisans, commerçants, entreprises, habitants et parents d'élèves de Soisy sur Ecole et des environs.



Commémoration du 8 mai 1945

La Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Soisy-sur-École et la Fanfare de Villabé ont participé à la commémoration du 63^{ème} anniversaire du 8 mai 1945, au monument aux Morts, où une gerbe a été déposée par la Municipalité en hommage aux hommes et aux femmes qui ont donné leur vie pour que la France retrouve sa liberté.

A l'issue de la cérémonie, le café de l'amitié a été offert par la Municipalité au Foyer communal, Rue de Bois Net.



RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Le Parc Naturel Régional du Gâtinais français aura bientôt 10 ans.

Né le 4 mai 1999, il regroupe 57 communes (28 en Essonne et 29 en Seine et Marne), sur 63.560 hectares pour 63567 habitants. Avec les 7 communes associées, nous arrivons environ à 70.000 habitants.

Sa mission est de protéger et de valoriser un patrimoine naturel et culturel, tout en contribuant au développement économique et social du territoire, dans le respect de l'environnement.

Education, sensibilisation et information sont les maîtres-mots des actions expérimentales et exemplaires menées par le Parc.

Depuis 10 ans, le Parc Naturel Régional met en œuvre le développement durable !

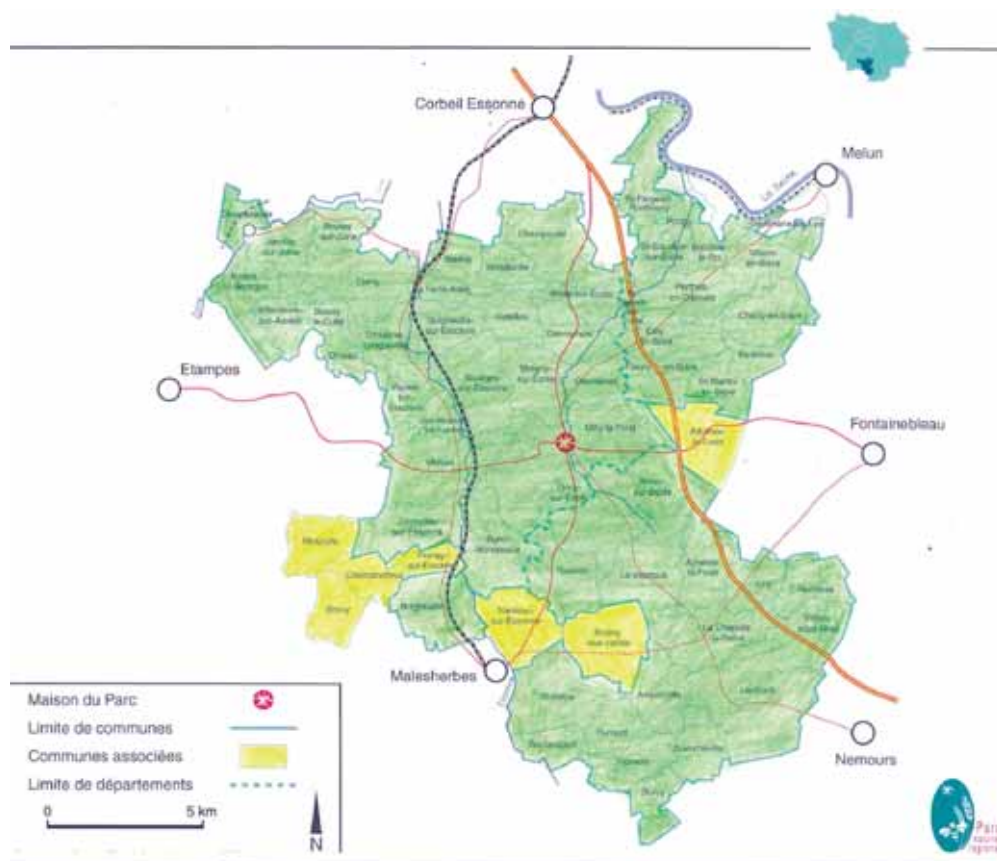
Elus et partenaires ont travaillé d'arrache-pied d'après des orientations notifiées dans une Charte dont les communes sont signataires avec les Conseils Généraux, Régionaux et l'Etat.

Il s'agit d'un contrat fixant les objectifs à atteindre et coordonnant les actions sur le territoire. Les signataires doivent respecter les engagements qu'ils ont pris, en matière d'urbanisme et d'environnement, par exemple. En contrepartie, ils bénéficient d'une meilleure association aux projets d'aménagement, de mesures de protection engagées par le Parc, d'une image de marque grâce au label « Parc ». Ils peuvent en sus bénéficier de financements particuliers pour des projets déterminés, ainsi que de conseils avisés pour les mener à bien.

L'heure est au bilan, et comme dans tous les Parcs Naturels, le renouvellement de notre Charte est à l'étude. La procédure a démarré le 20 juin, et la rédaction de la nouvelle Charte s'appuiera sur le diagnostic précis des résultats par rapport au projet initial, en tenant compte bien entendu des évolutions du Parc Naturel (économiques, démographiques etc...) .

Elle sera applicable en 2010, pour 12 ans cette fois-ci, après validation par les Communes, la Région et l'Etat.

Affaire à suivre...



LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Dans un souci de service aux administrés, la Municipalité a organisé, le 27 juin dernier, une journée de ramassage des encombrants. Ces encombrants ont été triés sur le site de Vert le Grand. Cela évite ainsi l'enfouissement de ces déchets polluants, comme il était pratiqué précédemment... ou les décharges sauvages.

Le bilan de cette action est à l'étude, tant en terme de coût, qu'en terme de comportement écologique. Nous rappelons que les déchets de matériel électrique, informatique etc... (petits ou gros) ne peuvent plus être placés sur le trottoir avec les encombrants (Loi sur les DEEE - novembre 2006 - voir notre encart « trait d'union », supplément au bulletin municipal, où il était précisé la définition des encombrants). Les résultats de cette étude nous permettront d'optimiser cette opération.

Affaire à suivre...



Le badge magnétique, distribué gratuitement par les mairies à chaque foyer, présenté à la borne de chaque benne, suffira pour effectuer la pesée. (Le positionnement des voitures au droit de chaque benne ne sera plus nécessaire.) Rappel : Ce badge est strictement personnel, ne doit pas être prêté. Il sert à répertorier soigneusement la commune d'origine des usagers, le type de déchets et leurs quantités.

15

En cas de perte, la Mairie doit être informée au plus vite.

LA DÉCHÈTERIE LE TRI DES DÉCHETS

*Le tri sélectif
Un geste simple
Un geste quotidien
Qui participe à la
Protection de
L'Environnement*

Un nouvel accès est prévu à la déchèterie de la ZA Le Chêne de Milly la Forêt, pour améliorer les problèmes de temps d'attente que nous rencontrons tous. Dans cette même optique, le système de pesée sera simplifié.

Du lundi au samedi

Été (du 1 avril au 14 octobre) :

de 9h à 12h et de 13h à 18h

Hiver (du 15 octobre au 31 mars) :

de 9h à 12h et de 13h à 17h

Dimanche : de 9h à 12h

Fermeture les jours fériés

Heures d'ouvertures :

LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Nous rappelons que les containers ne doivent être placés sur les trottoirs que la veille des ramassages et rentrés le soir.

Le lundi matin :
ordures ménagères



Le jeudi
matin
semaines
impaires



Le jeudi
matin



LA SECTION TENNIS DE L'USSE

L'histoire de la section Tennis :

Novembre 1988 : création de la section Tennis. **Janvier 1989** : signature d'une convention avec la Municipalité, incluant des annuités de remboursement sur 15 ans. La section tennis a ainsi remboursé l'intégralité de la mise financière municipale.

Dès 1989 : organisation d'animations sportives les week-end, lancement de tournois internes, création de l'École de Tennis (22 enfants), perfectionnement lors de stages d'été,...

1995 : construction de la Maison des Sports (lieu de rencontres couvert mis à disposition entre autres, aux adhérents des sections Foot et Tennis de l'USSE).

1997 : Eclairage des terrains, réalisé par la section Tennis (financement et installation par des bénévoles).

1999 : RECORD d'inscriptions à l'École de Tennis avec 98 enfants.

2000 : Construction d'un mur d'entraînement et d'un bureau/vestiaire dédié à la section Tennis ; le Président de la section est désigné Meilleur Président de Club de Tennis de France.

2002 : RECORD du nombre d'inscriptions avec 192 adhérents

2005 : Baisse significative de nos effectifs (-20 %) => des enfants et des adultes quittent la section pour rejoindre des clubs équipés de courts couverts ; la section s'interroge sur les façons de répondre au réel besoin d'amélioration des entraînements, toujours à la merci des caprices du temps,

Avec l'accord de la Municipalité, le projet « Court couvert » est lancé.

2008 : RECORD des participations (comité de parrainage et diffusion) pour le calendrier USSE.

Nous profitons de cette publication pour remercier

- ◆ les enseignants de l'École de Tennis,
- ◆ les professeurs BE (Brevetés d'Etat) qui animent les entraînements des compétiteurs,
- ◆ les Capitaines des équipes qui organisent, accompa-

Permanences et adhésions

Les inscriptions se font lors des permanences à la Maison des Sports : le dimanche matin entre 11h et 12h30 le mercredi de 17h30 à 19h.



gnent, soutiennent nos joueurs,

- ◆ toute la population de Soisy-sur-Ecole, dont les Résidents des Réaux, et des amis des villages voisins pour leur formidable participation au calendrier 2008,
- ◆ nos sponsors, sans qui l'USSE Foot et Tennis ne pourrait être ce qu'elle est,
- ◆ la Municipalité pour son soutien (subventions, coupes, entretien, etc).

Fête du Tennis : les 21 et 22 juin 2008

De nombreux joueurs, joueuses, enfants, parents ont participé à la fête du tennis les 21 et 22 juin 2008. Lors de ces deux journées très ensoleillées, nous avons assisté à de belles rencontres d'amitié, de grands moments de convivialité et de joyeuses remises de prix : diplômes, médailles, coupes, fleurs, lots variés.

TOURNOI INTERNE : Nous adressons toutes nos félicitations aux vainqueurs, Eve PILOT et Thierry DELORMEL, et à leurs finalistes respectifs Laura GUYOT et Jonathan MULET-BOIS.

Merci à tous nos bénévoles, adhérents, sponsors, et amis qui ont contribué à la réussite de fête sportive !





La p'tite dernière se porte bien et affirme déjà son dynamisme et sa bonne humeur !



UNE NOUVELLE ASSOCIATION VIENT DE VOIR LE JOUR, ELLE S'APPELLE MARSSE, MOTO ASSOCIATION RANDO SOISY-SUR-ÉCOLE

La première rencontre a eu lieu le 23 septembre 2007 : 8 motos se sont présentées.

- ◆ création d'un bureau temporaire le 28 octobre 2007,
- ◆ création des statuts et du règlement intérieur,
- ◆ Assemblée générale et élection des membres du bureau le 26 janvier 2008,
- ◆ Déclarations en préfecture de MARSSE en mars,
- ◆ Organisation d'une sortie dans le Berry les 17 et 18 mai 2008 (membres adhérents),

En préparation

- ◆ différentes balades le dimanche,
- ◆ Château de Guédelon en septembre,
- ◆ Superbikes en octobre,
- ◆ soirée antillaise en novembre,
- ◆ Assemblée Générale en janvier.

MARSSE compte aujourd'hui 20 motos et 30 adhérents.

Amis motards et motardes, n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

Extrait de nos statuts :

« L'Association a pour objet de regrouper les possesseurs de motocyclettes de toutes marques et tous modèles, adhérents aux

présents statuts et règlement de l'Association, afin de créer des liens d'amitié, de solidarité et d'entraide entre ses membres et d'organiser des randonnées, voyages et toutes activités qu'elle juge conformes à l'esprit qui l'anime.

Participer à des manifestations organisées par d'autres Associations ou collectivités locales. »

Un grand merci à tous les membres qui ont participé de près ou de loin à la mise en place de MARSSE et à concevoir son avenir.

Un merci plus particulier aux membres du bureau, Hervé STAUB, (Président), Patrick GUYOT (Vice-président), Philippe LELONG (Trésorier), Jean-Paul BELAIR (Trésorier adjoint), Hélène PERON (Secrétaire), et Mathilde HOUIL-LON (Secrétaire adjointe pour leur implication dans cette création d'association, organisation de week-end, balades et soirées.

Pour plus de renseignements :

Site Internet
<http://www.marsse.fr>
 Adresse mail
marsse91@yahoo.fr
 Adresse postale
 Association MARSSE,
 Mairie, 91840 SOISY-SUR-ÉCOLE

Retour sur la ballade marssienne du 27 avril 2008

En voilà un beau dimanche pour sortir nos 2 roues.

14h30 : 3 motos sur le tarmac. 14h45 : 7 autres les ont rejointes.

10 motos pour 15 passionnés : ce n'est plutôt pas mal pour notre seconde sortie dominicale.

Direction Provins. Le rythme était respectueux des limitations de vitesse. Bon, certains ont eu du mal à passer la 6ème et avaient des crampes dans le poignet, mais nous avons su nous adapter à conduire tous ensemble. Et il était beau notre ensemble en quinconce, avec tous ces lumières allumées pour enguirlander la route.

Arrivée à Provins où le premier barrage nous a été ouvert par la Police municipale elle-même. Sympa ! Bon, reste à trouver le parking pour les 10 bécanes. Une fois chose faite, direction le centre-ville et son animation.

Ah oui, animation : des motos, des motos et encore des motos ! Tiens une Audi R8 ! Ouf, trop chaud sous le cuir alors direction un bar qui peut nous accueillir tous ensemble.

Après la soif et la faim (oh, les gourmands !) comblés, nous sommes allés nous balader dans la ville. Une petite esplanade pour dominer la ville et décision prise de prendre des photos de groupe.

Petit arrêt technique et nous reprenons nos engins pour le retour. Petit arrêt pour abreuver certains animaux (non, pas les hommes, les motos !). Retour à 19h20 à Soisy sur Ecole. Aucun dégât à constater. Ah si, un nouveau bruit est venu s'installer dans le pot de Jean-Charles. C'est vrai que cela donne un effet sportif (presque Ducati) à la Goldwing ! Enfin, ce fut une belle balade ! Tout le monde est ravi. Y'avait qu'à voir nos mines réjouies en retirant les casques.

MARSSE

FOOTBALL, UNE SAISON RICHE EN ÉMOTIONS



La saison de football 2007-2008 s'est achevée par la traditionnelle rencontre sportive qui oppose les parents aux enfants de l'école de football. Le dimanche précédent, les seniors, vétérans et 18 ans de Soisy-sur-École accueillent les clubs voisins de l'Essonne pour un grand tournoi à 7.

Cette saison a été particulière car la nouvelle pelouse du stade a été inaugurée. Après un automne prometteur ponctué de rencontres de qualité, les gelures de l'hiver et la sécheresse du début de printemps ont creusé des sillons et tacheté le gazon. Le temps des soins et du repos est maintenant venu pour notre terrain.

Portés par un effectif riche en nombre et en qualité, solidement encadrés par Philippe Kiniski (Responsable de l'école de football), nos poussins ont exprimé leurs talents jusqu'en demi-finales des challenges départementaux.

Nos 18 ans ont terminé leur parcours sur une victoire (LA victoire de la saison). Merci à Christian d'avoir fait vivre cette équipe car le football adolescent relève d'une organisation assez sensible.

La première équipe vétéran de Soisy-sur-École est née et le football est devenu le prétexte à improviser de



nombreux moments festifs. Pour sa première participation, cette nouvelle équipe a obtenu une excellente quatrième place. Composé de joueurs de Soisy-sur-École de Dannemois et de Nainville-les-Roches, ce collectif a permis de découvrir du talent chez « nos anciens ».

Malgré sa remarquable 3^{ème} place, notre équipe « senior » restera dans sa division cette année. Tous nos vœux de rétablissement à Philippe, leur entraîneur, pour qu'à son retour, la « montée » soit le challenge de la prochaine saison.

Nos souhaitons d'excellentes vacances à tous nos sportifs, et pour les plus jeunes, nous leur donnons rendez-vous le second mercredi de septembre.

Bernard JUNG, pour la section Foot de l'USSE



Fixation des tarifs restaurant scolaire, garderie, études surveillées pour la rentrée 2008-2009

Restaurant scolaire

Enfants de Soisy sur Ecole	
	En €/repas
1 ^{er} enfant	4,38
2 ^{ème} enfant	4,08
3 ^{ème} enfant et suivant	3,75
Repas adulte	
	5,99
Enfants des communes extérieures	
1 ^{er} enfant	5,19
2 ^{ème} enfant	4,87
3 ^{ème} enfant et suivant	4,55

Garderie

Prix en €/jour/enfant	
matin	1,83
soir	3,65
journée	5,36

Etudes surveillées

Prix/jour/élève : 2,6 €

Pour les rubriques « garderie » et « études surveillées » ces montants intègrent la fourniture du goûter par les soins de la Municipalité.

Fixation des frais d'écolage pour la rentrée 2008-2009

Maternelle	Prix en €/an/élève
1 ^{er} enfant	526
2 ^{ème} enfant	418
Primaire	338

Frais, demandés aux communes environnantes pour scolariser leurs enfants à Soisy sur Ecole. Aucun frais d'écolage pour les enfants de communes extérieures, gardés par leurs grands-parents soisiéens, ni pour les enfants du personnel enseignant résidant à l'extérieur.

Achat par la Commune de terrains en ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Dans le but de protéger des sites remarquables comme le Tertre Blanc, la Commune a déjà utilisé le droit de Préemption du Département pour acquérir des terrains situés en zones classées Espaces Naturels Sensibles. Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter une délibération de portée générale, autorisant l'acquisition par la Commune des parcelles cadastrées en ENS lors de futures mises en vente.



23

Désignations des membres de la commission communal des Impôts :

Cette commission, outre le Maire (ou l'adjoint délégué) qui en assure la présidence, comprend 6 membres.

La Municipalité doit proposer à la Direction des services fiscaux une liste de présentation comportant 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants désignés parmi les contribuables de la commune.

Cette liste doit répondre aux critères suivants :

- les personnes désignées ne doivent pas faire partie du Conseil Municipal.
- Un commissaire titulaire et un commissaire suppléant doivent obligatoirement être domiciliés en dehors de la commune.
- Un commissaire titulaire et un commissaire suppléant doivent être propriétaires de bois.

La Direction des services fiscaux désignera parmi cette liste 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Demandes de subvention au PNR (Parc Naturel Régional du Gâtinais Français)










3 demandes de subvention ont été soumises à délibération.

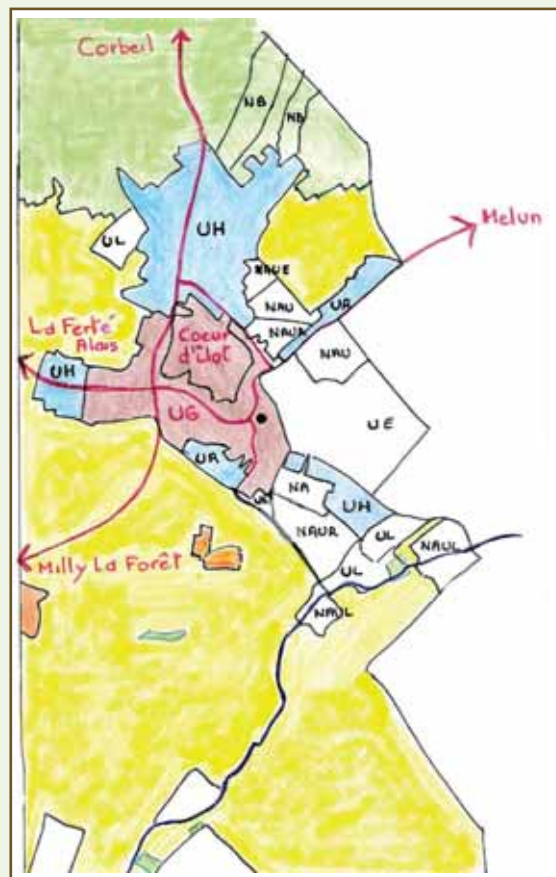
- pour l'enfouissement des réseaux d'électricité rue St Spire
- pour l'enfouissement des points d'apports volontaires (containers de 3 m³ pour le verre, un groupe de 2 au niveau de la verrerie d'art en remplacement des anciens peu esthétiques et un groupe de 2 au niveau de la gare)
- pour l'aménagement paysager du Columbarium

Délibération instituant l'obligation de dépôt de déclaration préalable

... Le Conseil Municipal ... décide de soumettre les divisions volontaires, en propriété ou en jouissance, d'une propriété foncière, par ventes ou locations simultanées ou successives qui ne sont pas soumises à permis d'aménager, à une procédure de déclaration préalable à compter du 27 juin 2008, sur les zones I et II...de son territoire communal, en application de l'article L111-5-2 du Code de l'Urbanisme.

Schéma du Plan d'Occupation des Sols actuel du centre bourg de Soisy sur Ecole avec la définition des zones I et II regroupant les différents secteurs.

-  ZONE I : Habitations groupées (Village traditionnel).
UG et Cœur d'îlot
-  ZONE II : Habitations individuelles implantées isolément.
UH et UR
-  Zones non concernées par la délibération.
-  Fermes  Zones agricoles.
-  Zones ND, zones naturelles et boisements classés.
-  Rues principales  Rivière Ecole  Mairie



Nouvel arrêté concernant le bruit et les feux de déchets organiques

FEUX :

- Les feux de déchets organiques **sont interdits** sur les terrains du **1^{er} avril au 30 septembre**.
- Entre le **1^{er} octobre et le 30 mars**, ils sont **autorisés de 8h et 20h**, tous les jours, à l'exception des **samedis, dimanches et jours fériés**.

Ils ne doivent nuire en aucun cas au voisinage et n'être que très occasionnels.

RAPPEL : les feux de toutes natures sont rigoureusement interdits dans les bois.

BRUITS : L'usage des tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses etc...est interdit sur tout le territoire de la commune :

- Du **lundi au vendredi avant 8h et après 19h**
- Le **samedi avant 9h, de 12h à 14h et après 19h**
- Le **dimanche et les jours fériés**



Directeur de Publication : Henri Boulat

Comité de rédaction : Philippe Berthon, Danièle Caillette, Christian Cartier, Sylvie Chappot, Gilbert Fischer, Cécile Guyot, Maurice Lubczanski.

Impression LVRI - www.lvri.fr - Tirage : 900 exemplaires

© Reproduction interdite sauf autorisation